



TATÈNE

Veuve TCHANCHET

Journal Satirique Illustré

PARAISANT LE SAMEDI

GEORGES DE FROIDCOURT
LIÈGE

ABONNEMENT

Six mois . . . fr. 2,50

Pour tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration
S'ADRESSER

182, Rue Ste-Marguerite, - Tél. 3635
LIÈGE

ANNONCES

4^e page, la ligne . . . 0,30
3^e — réclame . . . 0,50
2^e et 3^e dans le texte . . . 2,00

LA CRISE MINISTERIELLE

La Vérite sur l'intervention du Roi

Comme bien l'on pense *Tatène* a été tenue très au courant des événements sensationnels qui viennent d'amener la chute du cabinet Schollaert.

Les journaux quotidiens ont publié des informations épatantes au sujet des visites au Palais du Roi, de MM. Cooremans, Woeste, Schollaert et Emile Dupont.

Ça n'avait aucune importance.

Le pompon est revenu à *L'Express* qui a annoncé à grand fracas que M. Emile Vandervelde avait été reçu chez le roi Albert où, plutôt, qu'il s'était rencontré avec lui chez un ami commun.

Ne cherchez pas bien loin cet ami. Vous ne le trouveriez pas, car c'est une amie.

Et cette amie là, c'est *Tatène* en personne.

Le Roi Albert est arrivé à Liège incognito, mercredi matin. Et, immédiatement il s'est fait conduire en « vigilante » rue Roture, même qu'il a demandé des nouvelles de la cage aux Lions.

Et c'est là qu'il a parlé à M. Vandervelde que *Tatène* avait fait venir par l'intermédiaire de son ami Demblon.

— Citoyen, a dit le Roi, je n'ai consulté jusqu'à présent que quelques vieilles badernes cléricales et cet excellent M. Emile Dupont. Vous comprenez que ces gens-là ne m'ont pas donné l'avis du vrai peuple. C'est pour cela que j'ai tenu à vous voir au foyer hospitalier de cette bonne *Tatène*...

— Sire, vous n'eussiez pu mieux choisir.

Eh bien, Citoyen, que pense le Peuple souverain de ce qui se passe ?

— Eh, mais, Sire, il pense que vous ressemblez rulement à votre grand-père le roi Léopold I^{er} et que, comme lui, vous vous y entendez à renvoyer un ministère qui a déplu à la Nation.

Hubin me disait encore tantôt en me parlant de vous : « C'est son grand-père to ut craché ». Et, vous savez, Hubin s'y connaît.

Les Socialistes, croyez-moi, ne sont pas aussi méchants qu'ils en ont l'air. Ce sont de bons bougres qui se contentent de peu. Pourvu qu'on s'intéresse sincèrement au Peuple, aux pauvres gens, aux braves ouvriers, aux mères c'argées d'enfants, ils se fichent pas mal de qui vient le bienfait et la sollicitude : ils disent merci. Nous chantons l'*Internationale* et la *Marseillaise* parce que ces chants là, voyez-vous, c'est l'idée démocratique mise en musique. Mais nous acclamerons demain votre brave petite femme de Reine, comme nous acclamerions Marianne elle-même, parce qu'elle est bonne, simple et qu'elle aime les petites gens...

— C'est bon, c'est bon, interrompit le roi. Mais nous voilà loin de la question scolaire et du ministère.

— Vous voulez un bon conseil, Sire ? Eh bien renvoyez M. Schollaert et ses amis, faites un ministère d'affaires qui aura pour mission de dissoudre les Chambres en mai, et alors, je ne vous dis que ça, les élections vous donneront une majorité anti-cléricale.

M. PIERRE LONDOT GÉNÉRAL DANS LA GARDE-CIVIQUE



LE CHEVAL : "Qu'ai-je de cœur,, il peut m'injurier comme ses officiers, moi je m'en f...., je suis de bois !

— Oui, fit le Roi, mais alors, avec qui ferai-je un ministère ?
 — Avec tous les braves gens de gauche.
 — C'est sûr, est-ce pas, interrompit *Tatène*, qui jusqu'à là avait écouté attentivement. C'est pas les hommes qui vous manqueront.
 — Ah! vous croyez chère Madame, fit le Roi. Et comment composeriez-vous ce ministère là ?
 — C'est ben simple, allez. Le chef, d'abord, ce serait le p'tit Paul Hymans qui aurait une ben bonne p'tite gueule en Ministre de l'Instruction publique. Puis, j'prendrais Masson pour les Finances, Paul Janson pour la Justice et Vandervelde ici présent pour l'Intérieur. J'enverrais Goblet d'Alviellaux Affaires Etrangères. Ferdinand Flechet aux Chemins de fer. Le Sénateur Coppieters aux Travaux Publics. Anseele au Ministère du Travail et Hambursin, à l'Agriculture.
 Je ferai un Ministre de la Guerre, du général Yungbluth et un Ministre des Colonies, de Georges Lorand.
 Et puis, j'leur dirais : Allez mes petits, faites de votre mieux, et, à bas la calotte !
 — Sire, dit alors M. Vandervelde, la sagesse et la démocratie ont parlé par la bouche de *Tatène*. Je n'ai rien à ajouter.
 Et sur ce, l'entrevue prit fin.
 Le Roi partit tout songeur..

Trinopet



Li Crâweie Tonton et la Franc-Maçonnerie

Tatène a reçu la lettre suivante qu'elle croit devoir communiquer à ses lecteurs :
 Ma chère *Tatène*,
 Je me réclame d'être une viele camarade à vous, Tonton de Dri-les-Potis, vous savez bien est-ce pas la seconde des filles de la frèzeie Loulou, la celle qui mettait des boîtes à sèche derrière Saint-Phoyin. Des fois peut-être que vous ne vous rappelez plus les paufes, depuis que vous petez dans la haute, ascondit, et que vous avez-t-été invitée à un grand «djama» par le fameux baron Gillard, le celui qui wangne tant des censes à la fabrique al pufkènnè inte Angleur et Chénaie.
 On a même raconté, dans le Vinève, que depuis adon, vous étiez divnowe comme ine intreteneue, que vous aviez des cottes à streu cou et de capottes si hâvleie de la hanette que l'on voyait presque les deux bourlottes que vous avez sur vos estomagues.
 Je sais bien que les firsolophes racontent que c'est pas le moyen d'être bien advenu chez les parvenus en leur rappelant quoi-t-esse qui-z-ont-été.
 Je sais-t-aussi que les ceusses d'en Roture ne safe plus qui qui sont, depuis qu'on les a mettu derrière une belle grille, comme les chers boquets de viande à l'étalache d'amon Jobé; mais je pense qu'ine franke tigneuse comme vous, n'y regardera pas si fort et que vous respondrez bien t-à une petite demande, vu que vous voyez tous les jours des savants comme mossieu Demblon, Julien Delaite, Hector Denis, Halkin et tous les ceusses de l'Université.
 Voici le quoi-t-esse.
 J'ai lu dans les gazettes de l'autosemaine qu'il y avait-z-eu beaucoup de Parège aux Rédemptorisses de Fou Tchestaj, rapport qu'un révérend père avait fait des conférences sur les francs-maçons, et que le petit gros Neurfalise — vous savez bien le celui qui a mettu la jambe es traite au vieux Micha pour avoir son posse à la ville — avait répondu et fait meetingue dedans l'église par devant le sain-sacrimant et toute l'affaire, que tous les sintes du paradis et l'bienheureux Gérard de Hagnél' la lui pardonnet.

Depuis lorsse j'ai tout c'bazar-là qui m'triballe dans la tête et je m'ai demandé à moi toute seule quoi-t-esse que c'tait que les francs-maçons.
 Un wèzin m'a dit : « C'est bien simple, hein » grosse sottè. Le messache le dit c'est des » maçons pus francs que les autes; c'est les ceusses qui font les plus hauts bâtements »
 Mais quant i m'a dit ça, j'ai rafraichi que si le petit Neurfalise avec son petit gros vente et son dri à l'advinant, et ses coutès jambes comme un pourçai anglais, devait gripper sur une haute hâlè avec un ouhai d'moèrti sur ses spales, il ne poudrerait jamais-t-y arriver.

Alorsse j'ai bien vu que l'aute avait voulu me faire monter sur la canne et j'lui ai dit :
 « Allez, mossieu, vous me prenez pour une » aute, allez raconter vos bouèdes au cheval » de bois de chez Specktadt; i vous donnera » des coups de pied ».
 Je m'ai-t-adressée alorsse à un homme de bon conseil, c'est un ancien professeur des catholiques; c'est un homme bien convenappe dommache qu'il ait-z-été huflé à Sint-Léonard pour des orraches aux moeurs qu'on m'a dit, vu qu'il aimait troppe les petits enfants de son école.
 J'lui ai dit :
 « Quoi-t-esse que c'est don M. Eusèppe » qu'une loque maconnique ?
 — « D'abord qu'y dit c'est pas-t-une loque » qu'on dit, c'est une loque, vu que le g se prononce j devant un e muet »
 — « Eh bien, que j'y respondi sin'a-t-un nez » muet dans c'te affaire-là, c'est sûr pas l'votte, » car qwant vous soufflez dedans après avoir » humé votte pènie, tous les gamins du Vi- » nève accourè sur les portes, vu qui pensent » que c'est toutes les trompettes des lanciers » qui passent dans la rue. »
 — « Taisez-vous, qui me dit, vous ne voiez » pas quoi t-esse que vous dites.
 « La loche maconnique c'est une si laide » saquoi que quand esse qu'on en parle i faut » faire li « nom du Père » ou creuhlé ses doigts » comme qwand on resconteure Toutou l'ma- » cralle. »
 — « Oh ! oh ! que j'dis ! »
 — « Oui ! oui ! qui m'dit, et les francs-ma- » çons is s'rèunissent dans des places wisse » qui n'a pas des fenèttes et qui n'i fait jamais » jour. »
 — « Ah ! Ah ! que j'dis, c'est bien dangereux » pour ramasser des arans crans et des pour- » ciaux d'cave. »
 — « C'est ainsi qui m'dit, et là dedans i » mangent des petits enfants qui sont morts » sans baptème... »
 — « Aie ! Aie ! Aie ! que j'dis, pourtant » comme je rappellé que le petit Neurfalise est » un bai gros rosselant crapaud, je dis à M. » Eusèppe :
 — « Ça n'doit pas-z-ête si mauvais et peut- » êtte que si le vicaire-caporal de l'évêque, » Monseigneur Schollmèkwèsse en mangeait » z-un peu, il aurait un visache moins » seurisse. »
 — « Ne riez pas-t-ainsi qui m'dit, i lisent » dans le livre Agrippa et i font revenir le diàle » au milieu d'eusses. »
 — « Alorsse, que j'dis, pouvu qui n'aille pas » dans leur bourse c'est déjà quéque-chose. »
 — « Ce sont de vilaines gens, qui m'dit, et » ce sont eusses qui viennent de faire flanquer » à la porte des minisses catholiques, même » que voilà ces pauvres hommes sans posse. »
 — « Oh ! Oh ! que j'dis, eh bien je connais » d'l'ouvrache pour eusses. Ouïs au matin ma » marchande de lèçai m'a dit que dans le païs » de Hâive on d'mandé des hommes pour » sitârer les flattes de vache dedans les » waides. »
 — « Taisez-vous qui m'dit, vous êtes-t-une » mâhonteuse. »
 I m'a tourné son dos, et me voilà-t-aussi avancée que de devant.

Tatène ma brâte *Tatène*, vous qui k'nohez beaucoup des gens, tâcher donc de me faire spliquer tout ça et je vous promets-t-une bouquette au Noié.
 Merci co cint et co cint feies.
 Li Crâweie Tonton.
Tatène renvoie cette lettre à MM le R. P. Philippe et Neurfalise afin qu'ils organisent « Dri-les-Potis » le meeting contradictoire qui tirera d'embarras notre correspondant occasionnelle.

AU PALAIS



La Notion belge du Droit

Dans *Le Journal* de Paris, du 23 Mai dernier on lisait en première page, un article du député Charles Humbert, qui signalait avec indignation le cas d'un colonel de l'armée française qui, fâché d'une décision du Conseil de guerre acquittant l'un de ses soldats, n'avait rien

trouvé de mieux que de faire punir son subordonné par un conseil de discipline établi à la caserne. « Imaginez un représentant du ministère public », continue le député Humbert, « qui mécontent d'un arrêt de la Cour d'Assises poursuivrait devant le tribunal correctionnel. Quel tolle de l'opinion il y aurait ! »
 O, candeur française ! En Belgique ces procédés là sont permis. On peut bafouer le jury, lui soumettre une moitié d'affaire, le presser à commettre, comme on le faisait remarquer récemment, une erreur judiciaire, en l'amenant à condamner à mort alors qu'une moindre condamnation s'impose. Tout cela est permis, et l'on appelle les magistrats qui font cela, des serviteurs zelés de la loi. Celui qui oserait citer les habitudes judiciaires de la France à ce sujet se ferait « retoquer » par des regards courroucés et des paroles indignées, comme ce jeune avocat qui évoquait, il y a quelques années, à Liège, dans une affaire de vol de pain, une décision du bon juge Magnaud. Nous aussi nous sommes de bons juges », lui répliqua avec colère le très cléricale président du siège... et il condamna la pauvresse, qui comparaisait devant lui, au maximum.

Comme dirait l'oncle Picard, de Bruxelles, il faut bien que nous mettions dans ce vieux droit français un peu de notre originalité belge...

La Dernière



... Et puis il y a une autre raison à toute cette affaire. Vous savez le bon cœur de M. l'avocat-général Ségard. Cet homme là aime d'en appeler à l'indulgence des Cours et Tribunaux. Rappelez-vous cette récente affaire d'automobile où il fut si conciliant, où il prit l'initiative de demander un adoucissement de la peine prononcée en première instance contre un jeune homme qui, dans toute l'ardeur de sa 24 H. P. avait tué un vieillard.
 Il est si bon !
 Or l'affaire Gulkowsky se termina, en Cour d'assises, par l'acquiescement.
 Voilà le beau substitut, qui avait déjà préparé quelques phrases bien senties sur la pitié nécessaire, profondément mari. Il ne pouvait plus affirmer à la foule assemblée la tendresse de son âme !
 Alors il a fait arrêter de nouveau et l'on peut être sûr que si l'étudiant Polonais comparait devant lui il demandera une atténuation de la peine.
 C'est ce qu'on appelle la logique secrète des cœurs délicats.

Quelques nouvelles

M^e Ségard, Substitut du Procureur Général près la Cour d'Appel, a demandé à son chef hiérarchique, l'autorisation de faire en ses lieu et place, en octobre prochain, la mercuriale de rentrée d'usage. L'éminent gastronome parlera du prix du beurre et du poids du pain à travers les âges et les restaurants.

M^e Xavier Poncelet, va tenter à l'Association des Grooms rapides, un procès en concurrence déloyale.

On annonce que M^e Oscar Brahy, Decolle, Stiennart, Duculot père et Maurice Falloise, travaillent en ce moment à un dictionnaire pratique de la langue française, au point de vue judiciaire. Ils se sont adjoint comme secrétaire M. Croisier, seigneur de la Campine.

On a de grandes inquiétudes sur la santé de divers magistrats qui ont eu plusieurs insomnies à l'audience.
 M. Thisquen est, à ce point de vue, dans un état alarmant.

A la suite de l'arrêt de la Cour d'Appel exigeant que les juges de paix suppléants aient leur domicile dans le canton, plusieurs démissions viennent d'être envoyées au Ministre de la Justice.

Parmi elles, signalons celle de M. Joseph Groven, juge suppléant à St-Nicolas et avocat à Liège. Celle de M. Arthur Poncelet, avocat à Liège et juge suppléant à Fexhe-Slins. Celle de M. Bellon, avocat à Liège et juge suppléant à Nandrin. Celle de M. Wigny, avocat à Liège et juge suppléant à Grivegnée. Celle de M. Jamouille, avocat à Liège et juge suppléant à Waremme, etc., etc.

Le Bourreau.



LE NOUVEAU MINISTÈRE.
 Des informations prises à la meilleure source — il s'agit d'un caberdouche des mieux quantés de la rue Haute, à Bruxelles — nous permettent de donner aux lecteurs de *Tatène* la primeur de la composition du nouveau ministère.

- Présidence : Sciences et Arts, M. Van Brussel
 - Finances : M. Gustave Francotte, de Belgique
 - Guerre : M. Colfs.
 - Travaux Publics : M. Polet (Hyacinthe)
 - Affaires Etrangères : M. Hoyois (Sophie)
 - Chemins de fer : M. Dallemagne, dit rapide.
 - Colonies : M. Begerem (du Kassaï)
 - Industrie et Travail : M. Pierre Daens
 - Intérieur : M. Pitsaer.
 - Justice : M. Woeste.
- D'autres combinaisons extra-parlementaires sont aussi proposées.

D'aucuns voudraient voir M. le substitut Ségard prendre le Ministère de la Justice. M. Auguste Jeunehomme, le Ministère de la Guerre. M. Jules Neurfalise, celui des Cultes. M. le docteur Deperon, celui des Colonies, d'aliénés. M. Arthur Poncelet, celui des Finances (y compris les accises). M. Demblon, celui du Travail et M. Borny, celui des affaires étrangères.

ET LA NOMINATION DE SYLVAIN DUPUIS.
 Est-il nommé ou ne l'est-il pas, on n'en est rien. *La Meuse* l'a bien affirmé, avec biographie et portrait, mais le lendemain *Le Moniteur* confirmait nullement la chose.

Alors, il paraîtrait que c'est une vulgaire question matérielle — si j'ose m'exprimer ainsi — qui retarde la nomination de M. Sylvain Dupuis.
 M. Schollaert ne pouvant faire autrement que de donner leur Dupuis aux Liégeois, s'est décidé à entourer le futur Directeur du Conservatoire de Liège d'une affection toute particulière. Il veut que Sylvain ne manque de rien chez lui. Il a donc envoyé un fonctionnaire spécial visiter la future demeure du Directeur.
 M. Lousberg, architecte de la Ville avait été convoqué également. Le délégué ministériel fait un rapport détaillé au cours duquel constate qu'au Conservatoire de Liège les W. manquent de confortable.

M. Schollaert fut dans la désolation et donna immédiatement des ordres pour l'aménagement d'installations tout-à-fait modernes. Les architectes sont sur les dents, mais les travaux demanderont encore quelque temps. Aussi M. Schollaert est, bien malgré lui, forcé de retarder la nomination de M. Dupuis.

— Je préfère laisser les Liégeois dans l'expectative, a-t-il dit à un confident, que de compromettre mon titre de « Chef de Cabinets ».

Ainsi parla-t-il, car il ne savait pas encore alors qu'il ne pouvait s'attarder sur le cabinet comme dirait le « flamant ».

POUR LE MINISTRE DE LA GUERRE.

On a inauguré à Cointe une nouvelle paroisse dimanche et, dit *la Gazette de Liège*, M. Hellebaut, Ministre de la guerre était le premier rang de l'assistance. Il était également au banquet qui eu lieu dans les salles du pensionnat des Filles de la Croix.
 Le Ministre donna un toast d'une grande élévation de pensée, exalta l'idéal du prêtre du soldat, et célébra l'harmonieux accord de leurs vocations pour le bien des âmes et de la Patrie !

M. Hellebaut est bien changé depuis l'époque où il était simple lieutenant d'artillerie, mais ne secouons pas la poussière du passé.
 En attendant, le discours du chatelain de Cointe a fait une profonde impression dans l'armée, et il est question d'y ouvrir une souscription dont le montant sera offert à l'achat d'un flambeau d'honneur qui lui permettra d'assister dignement à la grande procession de la Cathédrale.
 Un sous-officier du 12^e de ligne nous envoie 0.10 pour la dite souscription.

FUMEZ LA KHALIFAS

5, 10, 15 ET 20 FR. PAR MOIS
 SELON L'IMPORTANCE DE L'ACHAT
 Liège et Province **CREDIT** de 15 à 30 MOIS
 Confections, Nouveautés, Chaussures, Meubles de luxe et ordinaires,
 Bijouterie, Bicyclettes, etc., etc.
 Grands Magasins de la BONNE SOURCE, 5, quai de Longdoz (près du Pont d'Amersœur, Liège)

Le grand succès de la Moto légère SAROLÉA 1911, est dû à ses nombreux avantages sur les modèles similaires.
 Envoi franco du Catalogue sur demande, à la
Maison SAROLÉA, à Herstal.

Cycles ROYAL SAROLÉA

Seul Agent dépositaire **H. UMMELS**, rue du Mouton Blanc, 1, Liège

PNEUS ENGLEBERT

TATÈNE JOURNAL SATIRIQUE ILLUSTRÉ
 paraissant le Samedi

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné
 demeurant à rue n°
 déclare souscrire pour un Abonnement de SIX MOIS, soit fr. 2.50. Signature
 A renvoyer, 182, rue Sainte-Marguerite, Liège

Vallée de l'Ourthe
BATEAUX OURTHE-TOURISTES
 SERVICE JOURNALIER DE VOYAGEURS
 LIÈGE-TILFF ET VICE-VERSA
 EXCURSIONS A FORFAIT sur l'Ourthe
 et sur la Meuse. S'adresser Quai Saint-
 Léonard, 61. Tél. 1510.
 Départ le Dimanche de Liège (Pont de Commerce)
 9.30 10.30 2.30 3.30
 Départ le Dimanche de Tilff
 11.30 12.30 6.00 6.30
 En semaine Liège (Pont de Commerce) 9.30 et 2.30
 En semaine Tilff, 11.30 et 6 heures.

Hôtel-Restaurant
DU PETIT - TRIANON
 12, Boulevard de la Sauvenière, Liège
 A. Marlier-Valentin
 RESTAURANT DE PREMIER ORDRE
 Degustation de Faro
 Téléphone 1104

J. Proumen et C^{ie}

MARCHAND-TAILLEURS
 Rue Souverain-Pont, 9
 LIÈGE
 Hautes Nouveautés Anglaises
 Costumes de Cérémonie

On peut essayer 2 heures après commande.

PHARMACIE ENGLEBERT
 Rue du Pont d'Avroy, 50, Liège
 Spécialiste pour maladies intimes, anciennes ou récentes
 Injections extra et préservatives
 Injection Airoline forte 3,50
 Capsules Santal 4,50
 Capsules Copahu 2,00
 Cachets diurethiques 1,50
 Extrait de thé 2,00
 Injections et pilules régulatrices
 Isons (retards) 5,00
 PROSPECTUS SUR DEMANDE

TATÈNE vient de s'acheter une
 magnifique bicyclette pour ses visites en
 ville! Elle ne pouvait choisir une autre
 marque que

LA LEGIA

la monture de feu Tchanchet, réunissant
 toutes les qualités, et fabriquée entière-
 ment par des ouvriers liégeois. Cette
 bicyclette est exposée

Boulevard d'Avroy, 112

aux Etalages de la firme

J.-M. Deprez-Joassart



Au Diapason
 Nouveau magasin d'instru-
 ments de musique artistiques en
 tous genres. Machines parlantes.
 Disques. Mandolines de prome-
 nade. Calice et Cristallo.

3, Rue du Pont d'Ile, 3, Liège
 Côté place du Théâtre
 A revendre à bon compte
Uniformes de Ministres
 S'adresser rue de la Loi, Bruxelles

GRAND CONCOURS de la CIGARETTE KAMA

REGLEMENT

- 1° Tout le monde peut prendre part au grand concours de 10.000 francs de prix en se conformant aux conditions du présent règlement et concourir pour tous les prix.
- 2° Chaque paquet de cigarettes KAMA contient un bon.
- 3° Les prix seront répartis parmi ceux qui auront, jusqu'au 1^{er} juillet 1911, le plus grand nombre de bons.
- 4° Les bons devront être retournés du 1^{er} au 15 juillet à la Manufacture KAMA, 59, Quai de Longdoz, à Liège, dans les enveloppes spéciales accompagnées de feuilles de réponse. Ces enveloppes et feuilles de réponse devront être délivrées par les fournisseurs habituels à tout acheteur de cigarettes KAMA du 15 au 30 juin.
- 5° Les envois des bons dans les enveloppes avec feuilles de réponse devront se faire par la poste suffisamment affranchis.
- 6° Les feuilles de réponse devront être remplies et signées.
- 7° Le dépouillement des enveloppes se fera du 15 au 31 juillet.
- 8° La composition du jury sera publiée par la voie des journaux.
- 9° Aussitôt le classement fini, il sera procédé à la distribution des prix. Cette distribution sera publique et son lieu sera annoncé en temps utile.
- 10° Les gagnants devront être munis de pièces d'identité lors de la distribution des prix.
- 11° Le personnel de la Manufacture de Cigarettes KAMA ayant défense absolue de prendre part au concours, aucun ne pourra être attribué au signataire d'une réponse reconnu comme appartenant au personnel de la Manufacture KAMA.
- 12° L'inobservation d'une des clauses du présent règlement entraînera la nullité du concurrent.

AVIS TRES IMPORTANT

Nos paquets seront toujours accompagnés de bons. Nous engageons donc nos fidèles consommateurs de les collectionner précieusement, car aussitôt le concours de dix mille francs terminé, nous publierons les détails et conditions de notre deuxième concours, dont l'intérêt sera général.

Notre deuxième grand concours commence le 1^{er} juillet 1911